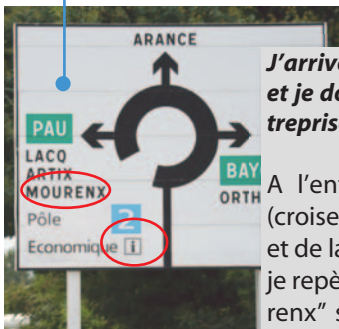


La Signalétique industrielle, comment ça marche ?

1 - Je cherche une entreprise



J'arrive d'Arthez-de-Béarn et je dois me rendre à l'entreprise Ortec à Mourenx.

A l'entrée du rond-point (croisement route d'Arthez et de la RD 817 - Ex RN117), je repère la direction "Mourenx" sur le panneau et la présence d'un **Relais d'Information Service (RIS)**.

2 - Je me dirige vers un RIS

Peu avant le rond-point Pierre Angot de Lacq, le panneau m'indique que le Relais d'Information Service est placé sur l'aire de stationnement située à gauche du giratoire, comme indiquée ci-contre.



3 - Je repère l'entreprise sur le RIS

Sur le panneau de gauche, j'identifie le pôle et la situation de mon entreprise classée par ordre alphabétique : **Pastille jaune et n° 431 = pôle 4**. Sur celui de droite, je repère le n°431 (Ortec) sur la **carte** grâce à la **grille et au repère alphanumérique F7** relevé sur le volet de gauche. En cas de doute, je peux appeler la société grâce au **n° de téléphone** indiqué dans ce même volet de gauche.



4 - La signalétique directionnelle me guide

Le panneau de signalétique directionnelle positionné au rond-point m'indique que je dois tourner à droite pour arriver au pôle recherché.



5 - J'arrive dans le pôle 4

Je passe devant le totem d'entrée du pôle 4, situé sur le bas-côté de la route, avant le pont d'Abidos. Je suis désormais dans le secteur où se trouve la société recherchée. Je regarde scrupuleusement les panneaux de signalétique directionnelle, les plaques de rue, les bi-mâts et les enseignes des entreprises.



6 - Je rentre dans la zone d'activités et trouve l'entreprise



Dans la zone d'activités recherchée, le **bi-mât qui liste les entreprises** en faisant partie m'indique que l'entreprise Ortec se trouve à gauche de la zone.

La société Ortec est clairement mentionnée sur sa façade.
Je suis arrivé à destination.



Pour que le repérage soit efficace, chaque entreprise doit jouer le jeu et indiquer son pôle d'appartenance et son adresse complète à ses interlocuteurs.

Pour tout complément d'information
Contactez le service communication de la CCL
Tél. : 05 59 60 03 46
Courriel : contact@cc-lacq.fr
www.cc-lacq.fr